



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
CORSE**

**Liberté
Égalité
Fraternité**

Commune de Sorbo-Ocagnano

dossier n° PC 02B 286 22 N0010-T01

date de dépôt : **06 octobre 2023**

demandeur : **SAS MEXA**, représenté par
Monsieur EXIGA Laurent

pour : **transfert de permis**

adresse terrain : **lieu-dit Suale, à Sorbo-
Ocagnano (20213)**

ARRÊTÉ
transférant un permis de construire
au nom de l'État

Le maire de Sorbo-Ocagnano,

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC) approuvé le 02 octobre 2015 ;

Vu le permis initial délivré le 13/03/2023 ;

Vu la demande de transfert présentée le 06 octobre 2023 ;

Vu l'accord du bénéficiaire initial ;

ARRÊTE

Article 1

Le TRANSFERT du permis susvisé est ACCORDÉ.

A
Le

Le maire,

